



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
MARCEL PAGNOL**

Affaire suivie par
M. Laurent SALIN
Directeur de l'école

Téléphone
01 56 83 84 20

Courriel
0922425L@ac-versailles.fr

Adresse
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700
COLOMBES

Colombes, le 23/03/2023

Compte-rendu du conseil d'école du 23 mars 2023

Ordre du jour

- Agenda 2030 : les actions menées
- Service civique : son rôle et ses tâches dans l'école
- Projets autour de la lecture : BCD, « Lire et faire lire »
- Projet 1 an avec
- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023
- Présentation du travail d'autoévaluation de l'école
- Projet d'agrandissement de l'école
- Point sécurité suite à la mise en sens unique de la rue d'Estienne d'Orves



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation des membres du conseil

Parents élus : Kaci Brick, Astrid Tordeux, Mélanie Lemarié, Estelle Comont, Maysra Khelidj, Manon Vuong, Nadjat Kassa, Melissa Legay, Bénédicte Mary, Caroline Maes, Leslie Moniot (représentants UPIC)

Nayeli Magraner, Magali Audeber, Sophie Bardy, (représentants FCPE)

Enseignants : Mme Yvernay (PS-MS) absente excusée, Mme Bracquemart (PS-GS), Mme Colson (MS) , Mme Bosquet (GS) absente excusée, M. Boudia (PS-GS et GS) absent excusé, Mme Le Guillou (CPB) absente excusée, Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi (CE1A), Mme De Lascoups (CE1B) absente excusée, Mme Goncalves (CE2A), M. Berthon (CE2B) absent excusé, Mme Gohier (CEC), Mme Caccia-Couasnon (CM1A) absente excusée, Mme Belloni (CM1B) absente excusée, Mme d'Humières (CM2A) absente excusée, Mme Dufлот (CM2B), M. Salin (directeur)

Représentants accueil de loisirs : M.Veillet

Représentant de la municipalité : M.Bekkouche (absent excusé)

Agenda 2030 : les actions menées

Le conseil des éco-délégué

Le conseil des éco-délégués se réunit deux à trois fois par période. Depuis le début de l'année, les éco-délégués ont veillé à relancer les actions autour du tri dans l'école, à centraliser les différentes actions. Pour la fin de l'année, les éco-délégués ont réalisé de nouvelles affiches afin d'actualiser les nouvelles règles de tri à l'école mais surtout à la maison. Les éco-délégués seront aussi chargés d'aménager un « coin développement durable » autour de l'aquarium du hall.

Plusieurs classes ont fabriqué des nichoirs « artistiques » qui seront exposés dans différents lieux de l'école à la fin de l'année.

Suite aux interrogations de certains élèves, les éco-délégués ont également débattu du bien fondé d'un élevage de perruches au sein de l'école. Les élèves ont abordé les notions de bien-



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

être animal ou de préservation des espèces. Suite à un vote, il a été décidé de pérenniser l'élevage.

Mme Duflot propose que l'école organise une nouvelle visite de l'école afin que les parents puissent découvrir l'évolution des projets depuis la rentrée de septembre.

Projet de Digipad :

Un digipad est une application qui permet de créer des murs collaboratifs. Cette application va permettre de centraliser toutes les productions liées au développement durable dans les différentes classes et ainsi valoriser un peu plus toutes nos actions auprès des parents.

Ce digipad sera accessible aux parents directement sur internet à partir d'un téléphone, d'une tablette ou d'un ordinateur. L'accès n'y sera possible que par mot de passe.

Ma petite planète :

Ma Petite Planète est un challenge par équipes proposant des défis écologiques à vivre entre camarades de classe pendant 3 semaines.

Ce challenge permet de sensibiliser et faire passer à l'action un maximum de personnes pour la préservation de la planète et du vivant.

Pour chaque classe, il s'agit de valider un maximum de défis bonus en faveur de la planète parmi les 60 proposés. Les challenges sont pensés selon le niveau de classe.

Actuellement 1 classe de cycle 1, 3 classes de cycle 2 et 2 classes de cycle 3 participent au challenge du mois de mars.

Ce challenge est l'occasion à la fois de mobiliser les classes des plus « petits » qui ont parfois du mal à s'intégrer dans d'autres actions autour du développement durable et également permettre un lien important avec les familles qui sont mises à contribution dans la réalisation des challenges.

Service civique

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports accueille des volontaires en service civique depuis 2015. Le service civique s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ.



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Depuis le mois de janvier dernier, Dimitry Guichenev a été recruté pour intervenir sur notre école. Dimitri contribue aux activités éducatives et pédagogiques de l'école. Il participe à l'accueil du matin dans certaines classes de maternelle, il assiste les enseignants pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives. Il peut également accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un élève dans une activité.

5 à 6h de son planning hebdomadaire sont réservées à la réorganisation de la BCD.

Projets autour de la lecture : BCD, « Lire et faire lire »

- **BCD**

L'équipe pédagogique remercie l'implication des parents dans l'avancement du projet de restructuration de la bibliothèque. La quasi-totalité des livres sont triés et couverts.

Le projet entre dans sa deuxième phase plus longue et laborieuse. Il s'agit d'enregistrer l'intégralité du fonds dans la base de données de l'application « Biblioboost » afin de permettre l'enregistrement en ligne des prêts.

Le prêt « en ligne » sera peut-être testé avant la fin de la période 5.

- **Lire et faire lire**

L'école a repris contact avec l'association « Lire et faire lire ». Lire et faire lire est développé dans chaque département par des coordinateur·rice·s de deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales.

Lire et faire lire (association de loi 1901 créée en 1999) est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle inspiré d'une action menée par les retraités à Brest. En cohérence avec les pratiques éducatives des structures d'accueil, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants (de la petite enfance à la préadolescence) pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Lire et faire lire s'adresse aux enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires, les collèges, les structures Petite enfance, les associations socio-culturelles, les centres de loisirs, les structures médico-sociales et les bibliothèques.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Des bénévoles interviennent chaque semaine dans les classes de GS, PS-GS, MS et PS-MS pour des séances de 20 minutes par groupe de 5-6 élèves.

Projet 1 an avec...la compagnie Minute Papillon

Depuis le début de l'année les classes de Cpb et GS (ainsi que tous les GS de Jean Moulin) sont engagés dans un projet ambitieux. Ce projet est proposé par la Direction de la Culture de de la Vie associative dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle de la ville de Colombes. Porté par des artistes et proposé en lien avec le Conservatoire, le parcours scolaire d'initiation artistique intitulé « Un an avec... » s'organise autour des thématiques de la musique et de la danse.

Ces propositions s'appuient sur un partenariat étroit entre les artistes porteurs du projet artistique, les établissements scolaires concernés et le Conservatoire (par le biais de musiciens ou danseurs intervenant en milieu scolaire).

Tous les intervenants travaillent en lien avec l'équipe pédagogique de l'école dans l'objectif de développer chez l'enfant l'esprit critique, la créativité sonore et musicale, une sensibilisation à la chorégraphie et une meilleure maîtrise de ses gestes. et une meilleure maîtrise de ses gestes.

Pour ce projet spécifique, l'objectif est de créer un opéra joué, chanté et dansé par les enfants. Violaine Fournier, dramaturge, a rédigé un livret et a accompagné les élèves dans la création d'un univers sonore et musical.

Flore Fruchart, chanteuse, danseuse et chorégraphe accompagne la création des chorégraphies.

Adélaïde, intervenante musique au conservatoire, intervient chaque semaine pour aider les élèves à mettre le spectacle en voix et en son en utilisant les percussions corporelles.

Le spectacle final sera présenté aux parents le 2 juin au conservatoire de Colombes.



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023

A cette date, la campagne d'inscription est encore ouverte, l'ensemble des inscriptions n'est pas encore finalisé.

Effectifs prévisionnels

PS : 30 - 35

MS : 29

GS : 35

Total mater : 95-100

CP : 80-85 pour une capacité d'accueil maximale de 72

CE1 : 50

CE2 : 47

CM1 : 65

CM2 : 43

Total Elem : 285 - 290

Mme Vuong (UPIC) demande à ce que les parents d'élèves de Marcel Pagnol et Jean Moulin bénéficient du même traitement concernant l'entrée en CP. En effet, les parents d'élèves de GS de Marcel Pagnol n'ont pas à effectuer d'inscription en CP contrairement aux parents d'élèves de Jean Moulin alors qu'ils dépendent du même secteur en maternelle.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du travail d'autoévaluation de l'école

En février, la première phase de l'évaluation s'est clôturée. Durant cette phase d'auto-évaluation, les équipes pédagogiques des écoles Jean

Moulin et Marcel Pagnol se sont réunies.

Les équipes se sont penchées sur le fonctionnement général, l'organisation et les actions pédagogiques et éducatives mises en place, l'organisation de ces actions, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, leur bien-être, le climat scolaire, la place dévolue aux parents, l'ouverture de l'école et les liens tissés avec son environnement.

L'auto-évaluation a permis d'identifier des axes de développement, un plan d'actions et des besoins de formation.

Ce travail a également pris en compte les retours des questionnaires parents et élèves diffusés courant décembre 2022.

La deuxième phase de cette évaluation interviendra au mois d'avril avec la visite sur une ou deux journées d'un groupe d'évaluateurs composé de Mme Claire Debet, Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Nanterre I, Madame Edith Azaïs, CPC ASH auprès de l'IEN ASH Sylvain Le Leloch et de Monsieur Vincent Blandin, directeur de l'école Simone Veil à Asnières.

Projet d'agrandissement de l'école

CHSCT

En mai 2022, un Comité Hygiène et Sécurité au Travail s'est tenu à l'école en présence de Madame l'Inspectrice de circonscription, de Monsieur le Secrétaire Général de la DSDEN (direction des services départementaux de l'Education Nationale) des Hauts de Seine, des représentants de la mairie.

Le compte-rendu de ce comité est parvenu à l'école récemment. Un certain nombre de recommandations à prendre en compte lors de la rénovation de l'école y sont indiquées :

- Veiller à l'installation d'ouvrants sur le toit pour permettre la circulation d'air naturel
- Lors des travaux d'agrandissement, prévoir des espaces de stockage supplémentaires
- Installer des fenêtres oscillo-battantes et une VMC si possible à double flux pour limiter la chaleur dans le dortoir



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Prévoir une salle de sciences afin de stocker le matériel déjà présent dans l'école

- Prévoir un lieu dédié au photocopieur et au stockage du papier en dehors d'une salle de repas

- Prévoir une salle des maîtres suffisamment spacieuse pour accueillir les réunions pédagogiques

Observations suite à la présentation du projet d'agrandissement

L'équipe pédagogique demande à avoir accès aux plans de la future école afin de se projeter et d'anticiper la future organisation induite par la réorganisation de certaines classes.

Durant la phase des travaux de construction de l'extension du restaurant scolaire, il est prévu de réduire l'espace de récréation de plus de la moitié de sa surface actuelle. L'équipe pédagogique s'interroge sur les difficultés de gestion du nombre d'élèves présents durant la pause méridienne. En effet, actuellement en fin de service, l'ensemble des élèves déjeunant à l'école jouent dans les différentes cours de récréation (220 élèves en élémentaires / 70 en maternelle).

Quelle organisation est prévue par la mairie ?

- Un stationnement pour les cars est-il prévu dans le projet ?

- Lors de la phase de rénovation des bâtiments actuels, il est prévu un transfert de l'ensemble des classes actuelles vers le nouveau bâtiment maternelle le temps des travaux. Ce transfert a-t-il été convenablement anticipé ? 365 élèves , dont 265 du CP au CM2, dans un bâtiment prévu pour accueillir 250 élèves de maternelle : les espaces de travail prévus seront-ils adaptés à des enfants de cet âge, les espaces de cour de récréation seront-ils suffisants ?

La notion du bruit a-t-elle été anticipée notamment pour la partie dortoirs des maternelles durant les travaux ?

Les parents d'élèves aimeraient être informés régulièrement tout le long des travaux d'agrandissement.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Point sécurité suite à la mise en sens unique de la rue d'Estienne d'Orves

Depuis la mise en sens unique et le début des travaux de voirie, les véhicules roulent plus vite et sont de plus en plus nombreux à ne pas marquer l'arrêt au feu pour le passage piéton situé devant l'entrée du passage côté « Estienne d'Orves ». La rue Gabriel Péri reste un axe dangereux.

Les parents d'élèves renouvellent leur demande de recrutement d'ASVP aux deux entrées du passage aux horaires où le flux d'élèves est le plus important : 8h45-9h00 et 16h30-16h45.

Points abordés en dehors de l'ordre du jour

Labellisation « génération 2024 »

Le regroupement Jean Moulin-Marcel Pagnol souhaite engager une démarche de labellisation « Génération 2024 » en vue des futurs jeux olympiques.

Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Cette labellisation a pour objectif de développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, notamment l'Escrime Sportive de Colombes. Des séances de découverte de l'escrime sont envisagées pour l'année 2023-2024 auprès des élèves de GS et CP.

Personnel du centre de loisirs

Les parents renouvellent leur confiance à l'équipe d'animation et souhaitent conserver l'équipe actuelle pour l'année scolaire prochaine.

Laurent Salin

ÉCOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL
Passage Pagnol
110 rue Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél : 01 1 83 84 20
email : 00224201@ac-versailles.fr